

Madeline de Jauréguiberry, fondatrice de Begiraleak, premier mouvement de femmes en Iparralde



de Ajuriaguerra*

Madeline de Jauréguiberry créa dans les années 1930 sur le modèle de Emakume Abertzale Batza, le premier mouvement de femmes abertzale d'Iparralde sous le nom de Begiraleak, "Les Gardiennes" (de la foi, de la langue et des traditions). Elle manifesta toujours une grande indépendance d'esprit et resta pour cela toujours d'une étonnante modernité. Ce mouvement se situait dans la sensibilité du mouvement eskualeriste et du mensuel Aintzina, tous deux créés à la même époque par l'abbé Lafitte.

Mots Clés: Statut de la femme. Femmes abertzale. Mouvement eskualeriste. Begiraleak.

Madeline de Jauréguiberryk, Emakume Abertzale Batza erakundearen ereduari jarraiki, Iparraldeko emakumeen lehen mugimendu abertzalea sortu zuen 1930 urteetan, Begiraleak izenekoa (fedearen, hizkuntzaren eta tradizioen begiraleak, zaintzaileak). Beti gogoaskatasun handia agertu zuen, eta hortaz modemotasun harrigarria erakutsi ere bai. Aita Lafitek garai berean sorturiko bai mugimendu "eskualerista" eta bai Aintzina hilabete kariairen ildo berean kokatzen zen emakume-mugimendu hori.

Giltz-Hitzak: Emakumearen estatutua. Emakume abertzalea. Mugimendu "eskualerista". Begiraleak.

Madeline de Jauréguiberry creó en los años 1930 sobre el modelo de Emakume Abertzale Batza, el primer movimiento de mujeres abertzale de Iparralde con el nombre de Begiraleak, "Las Guardianas" (de la fe, de la lengua y de las tradiciones). Manifestó siempre una gran independencia de espíritu y, por lo tanto, mostró siempre una asombrosa modernidad. Este movimiento se situaba en el mismo espíritu que el movimiento "eskualerista" y que la revista mensual Aintzina, ambos creados en la misma época por el padre Lafitte.

Palabras Clave: Estatuto de la mujer. Mujeres abertzales. Movimiento "eskualerista". Begiraleak.

* Hégoa. F64990 Villefranque-Milafranga

Les 20 juillet et 17 août 1934, dans l'hebdomadaire en euskara *Eskualduna*, sous le titre de *Begiraleak*, paraît un appel à toutes les femmes basques à se regrouper pour travailler ensemble autour du programme "la foi, la langue, les traditions". Les deux articles sont signés de Melle Augusta Larralde, à l'adresse de la Rédaction de *Gure Herria*, Ustaritz (B.P.).

Aussitôt Madeleine de Jauréguiberry se rend à Ustaritz pour rencontrer Augusta Larralde; ne la trouvant pas, elle lui écrit le 18 août 1934:

"Mademoiselle,

Je suis passée hier à Ustaritz espérant vous rencontrer; mais je me suis vainement adressée à plusieurs commerçants de la ville qui n'ont pas pu me renseigner. Mon frère qui m'accompagnait a eu l'idée d'aller jusqu'au collège pour essayer de se renseigner auprès de Monsieur l'abbé Lafitte, mais là encore nous n'avons pas eu de chance: nous avons appris que ce dernier était absent.

Je suis à Saint-Jean-de-Luz jusqu'à la fin de la semaine prochaine et avant de rentrer en Soule, je désirerais faire votre connaissance: aussi je vous serais reconnaissante de me donner votre adresse exacte à Ustaritz".

Madeleine de Jauréguiberry dans une lettre à l'abbé Lafitte, écrite 35 ans plus tard a raconté la suite:

"Il me semble vous voir à Saint-Jean-de-Luz", à la Villa "Favorite" nous déclarant, à notre grand ahurissement que Mademoiselle Augusta Larralde, c'était vous! que nous avions vainement cherchée à Ustaritz quelques jours auparavant! Elle avait lancé dans Herria, un appel aux femmes basquaises leur demandant de se grouper pour défendre notre héritage basque. J'avais envoyé immédiatement mon adhésion et vous veniez nous dire que c'était la seule que vous aviez reçue...

Je lançais à mon tour un appel aux bonnes volontés du Pays Basque et je reçus une seule réponse, une lettre enthousiaste de Maddie Diharce, que j'ai gardée précieusement!"

Maddi Diharce, sœur d'Iratzeder, Madame Demange à qui nous voudrions aujourd'hui rendre hommage ici.

1. Lettre datée de Sibas du 3 mars 1969 (Archives Pierre Lafitte). Madeleine de Jauréguiberry – qui vient d'être nommée Officier des Palmes Académiques – commet une petite erreur bien excusable, compte-tenu de son âge (elle a alors 85 ans !): l'appel d'Augusta Larralde avait paru dans *Eskualduna* en 1934; *Herria* ne paraît qu'à partir de la fin de 1944.

L'année suivante, elle écrit encore à l'abbé Lafitte: "C'est la première *begirale* qui répondit à l'appel d'Augusta Larralde, qui lui adresse aujourd'hui une affectueuse pensée" (Lettre datée des Eaux-Chaudes du 18 juillet 1970. Archives Pierre Lafitte).

1. MAIS QU'EST-CE QUI PRÉSIDE À LA NAISSANCE DE BEGIRALEAK?

1.1. Les «grandes aînées»

L'abbé Lafitte connaissait l'existence du mouvement de femmes nationalistes du Pays Basque péninsulaire, *Emakume Abertzale Batza* (E.A.B.). Ce mouvement de femmes s'était inspiré de l'organisation des femmes nationalistes irlandaises créée en 1914, *Cumann na mBan.* Lors d'une Conférence organisée par *Juventud Vasca* le 10 avril 1922 à Bilbao, le militant irlandais Ambrose V. Martin O'Daly, appuyé par la nationaliste basque Paulina Ramos, avait lancé l'idée de créer en Euskadi une organisation de femmes nationalistes. Le Président de *Juventud Vasca* de Bilbao, Elias Gallastegui, à l'initiative de ce projet, avait offert ses locaux pour que les inscriptions au nouveau mouvement puissent se faire. Se faisant passer pour une femme, sous le pseudonyme de *Sara*, il écrivit dans le journal *Aberri* afin d'essayer de vaincre les résistances à voir des femmes se mêler de politique. L'abbé Lafitte, manifestement, se souviendra de ce subterfuge.

La première assemblée d'*Emakume Abertzale Batza* a lieu le 7 mai 1922.

Les premières affiliations concernent surtout des femmes d'environ 30 ans, d'un niveau culturel élevé et appartenant à la classe moyenne de Bilbao. Mais à peine un peu plus d'un an après, la proclamation de la dictature de Primo de Rivera entraînera la dissolution d'E.A.B.

C'est en 1931, avec l'avènement de la Seconde République, que la Constitution espagnole approuvée le 9 décembre, donne le droit de vote aux femmes de plus de 23 ans (les femmes allaient pour la première fois exercer ce droit lors des élections législatives de novembre 1933).

Les activités d'E.A.B. sont alors relancées dans des conditions plus favorables. En mai 1934, il y avait environ 15.000 affiliés à EAB en Biscaye et plus de 20.000 au total dans les 4 provinces basques péninsulaires².

Dans l'effervescence de la vie politique et culturelle basque de ces années 1931 à 1936, les femmes nationalistes jouent un rôle non négligeable; certaines d'entre elles – propagandistes de talent – interviennent même en qualité d'oratrices dans les meetings politiques du Parti Nationaliste Basque. Les *mitineras* brisent un tabou: les femmes sortent de la sphère privée pour prendre la parole en public sur des sujets politiques.

2. Voir le livre de Mercedes Ugalde, *Mujeres y Nacionalismo Vasco. Génesis y desarrollo de Emakume Abertzale Batza. 1906-1936*, Servicio Editorial Universidad del País Vasco, Bilbao, 1993, 628 p.

Le 24 juillet 1932, l'abbé Pierre Lafitte assiste – en compagnie du docteur Jean de Jauréguiberry et d'Eugène Goyheneche – à l'inauguration officielle du groupe local *Emakume Abertzale Batza* de Hondarribia; le meeting (au cours duquel parlent notamment les *emakume* Polixene de Trabadua et Julia de Urcelay) produit chez lui une forte impression et le conforte dans l'idée qu'il y aurait un intérêt certain à organiser au Pays Basque continental un mouvement de femmes identique.

1.2. L'évolution du statut des femmes

Pour bien comprendre ce que ce projet avait de novateur, il convient ici de rappeler quelques jalons de l'histoire de l'émancipation ou de l'oppression des femmes.

C'est la guerre de 14/ 18 qui marque, surtout pour la France, le vrai début du XX^{ème} siècle. Aussi dans ces années 30, n'est-on pas loin de ce XIX^{ème} siècle si dur aux femmes.

En France, en 1804, le Code Civil a consacré l'incapacité juridique des femmes mariées, éternelles mineures irresponsables. Heureuses alors les veuves ... si elles avaient les moyens!

En 1882, l'enseignement obligatoire pour les filles comme pour les garçons inspire ce commentaire significatif au journal *Le Gaulois* qui regrette le temps où elles étaient élevées «dans la poétique ignorance du mystère des choses».

Ce n'est qu'en 1907 que la femme mariée pourra disposer de ses revenus, et en 1909, le port du pantalon n'est plus un délit pour les femmes qui montent à cheval ou sur un vélo.

La première guerre mondiale est un tournant incontestable et en 1919 le pape Benoît XV se déclare favorable au vote des femmes

Rappelons que l'autorité paternelle est accordée aux mères en 1915, mais pour la durée de la guerre et en l'absence du mari. L'autorité paternelle ne sera remplacée par l'autorité parentale qu'en 1970.

En 1919, le baccalauréat féminin est créé.

En 1920, la femme a le droit d'adhérer à un syndicat sans l'autorisation de son mari.

Le droit de vote a été accordé dès 1869 dans l'état du Wyoming, à partir de 1906 dans les pays scandinaves, en 1918 en URSS et au Royaume Uni, l'année suivante aux Pays-Bas et en Allemagne et dans les années 30 au Brésil, en Espagne et en Turquie.

En France, comme ailleurs, on insiste sur le rôle physiologique de la femme et dans les partis de gauche, vrai raison ou prétexte, on craint le vote clérical et conservateur des femmes.

1.3. C'est dans ce contexte que va naître Begiraleak

Parue en Novembre 1933, la brochure *Eskual-herriaren alde* annonce la constitution prochaine d'un groupe eskualerriste féminin.

Le point 8 du Programme Eskualerriste inséré dans cette brochure stipule :

“Selon les anciennes Constitutions basques, la femme pouvait aussi bien que l'homme jouir du droit d'aînesse. Cette égalité dit assez la haute idée que l'on s'est toujours faite parmi nous des capacités de l'etcheko andere. Ce fait, comme aussi le caractère familial de notre programme, veut que nous adoptons les conclusions d'un sage féminisme (vote des femmes, etc...). Aussi les dames sont-elles invitées dans notre mouvement: elles y constitueront une section particulière sur laquelle nous fondons de brillantes espérances.”

Parmi les droits de l'individu, la brochure *Eskual-herriaren alde* incluait expressément les droits de la femme; elle ajoute: "Nous ne comprenons pas qu'ils soient sacrifiés".

Selon l'auteur de la brochure, l'abbé Lafitte, cette promotion des droits de la femme est à mettre en rapport avec la situation juridique de la femme dans le vieux droit basque, ainsi décrite dans la brochure :

“Dans le vieux droit euskarien, la femme avait beaucoup plus de capacités que dans le droit moderne. A 12 ans, elle était majeure, tandis que l'homme ne l'était qu'à 14 ans. Elle avait droit à être héritière, au même titre que l'homme. Elle pouvait ester en justice alors que cela n'existait pas en France, avant 1897. Elle avait le droit de se faire représenter et de faire voter en son nom dans les assemblées capitulaires, contrairement aux nobles et au clergé, qui ne pouvaient qu'assister aux séances sans voix délibérative.

En Soule, la femme pouvait, si elle était l'aînée, exercer dans certains cas la magistrature de juge. Cela a duré jusqu'au XVIII^eme siècle.

Alors que partout ailleurs [...] la femme mariée (était maintenue) en tutelle [...], en Pays Basque pas de tutelle”.

L'abbé Lafitte s'appuie sur cette tradition des capacités de l'etcheko-andere pour réclamer pour les femmes “ le droit de vote avec toutes ses conséquences ”. Il réclame ce droit de vote avec une certaine insistance :

“Presque toutes les nations l’ont déjà soit total (ou à peu près): Angleterre et ses dominions, Allemagne, Hollande, Etats-Unis, Suède et même la Chine! – soit partiel: Belgique, Italie, Grèce, Espagne, etc.

Seules, en Europe, les femmes françaises, suisses et bulgares ne votent pas... C’est une honte pour la France... Mais le jour de voter viendra ici comme ailleurs pour les femmes; Il faut qu’elles s’y attendent, qu’elles s’y préparent et voilà pourquoi nous tenons à organiser un groupe eskualeriste féminin.”

C’est dans cet état d’esprit qu’Augusta Larralde lance son appel. Ce n’est qu’à la fin de 1935 que l’abbé Lafitte se résoud à la faire disparaître comme il avait déjà supprimé Pierrette Labbé (un autre de ses pseudonymes) à l’époque du *Carillon des Jeunes*, une revue de femmes qui paraissait à Bordeaux dans les années 1925-1926; il le fait avec son sens de l’humour habituel:

“Melle Augusta Larralde a eu le mérite de lancer le mouvement “Begirale”. Des circonstances particulières l’obligèrent hélas! à une discrétion qui aurait pu être funeste, si Melle de Jauréguiberry ne s’était trouvée là pour le travail de recrutement et de propagande. Melle Augusta Larralde s’est donc retirée du secrétariat général, où pratiquement elle ne pouvait plus rien faire et a cédé sa place à Melle de Jauréguiberry. La jeune initiatrice ne nous quitte pas néanmoins et incognito elle continuera à mener le bon combat, jusqu’au jour où il lui sera permis de le faire ouvertement.”³

2. LE TRAVAIL DE BEGIRALEAK

Cependant, après la causerie de Madeleine de Jauréguiberry, le dimanche 6 janvier 1935 à *Gure Etchea*, le groupe de Saint-Jean-de-Luz s’est mis immédiatement au travail. *Aintzina* rapporte :

“ Elle a parlé de la nécessité de se grouper pour garder ou faire revivre la langue basque, les traditions locales; pour empêcher que se perde la foi des aïeux, ou que l’on déserte son toit, son clocher. Melle de Jauréguiberry n’a pas eu grand mal à convaincre son auditoire qui pensait déjà comme elle. Tout de suite l’on s’est trouvé sur un terrain d’entente et tout de suite on a voulu travailler.”⁴

Les cours de langue basque débutent à *Gure Etchea* de Saint-Jean-de-Luz dès le lundi 14 janvier 1935. Le 14 avril 1935, l’abbé Lafitte fait une cause-

3. “Mademoiselle de Jauréguiberry, Secrétaire Générale des “Begirale”, *Aintzina*, n° 15, Décembre 1935.

4. “Begiraleak, Saint-Jean-de-Luz”, *Aintzina*, n°4, Janvier 1935.

rie “ sur l’art d’apprendre ou de réapprendre l’euskara ” .Au bout d’un an d’activité, les Gardiennes de Saint-Jean-de-Luz ont mis sur pied:

- du théâtre basque; séances exclusivement basques représentant des scènes populaires accompagnées de chant et de musique; les premières représentations ont eu lieu les 3 mars 1935 et 2 juin 1935 (Il s’agit de *Supazter chokoan et Egiazko eskualdunak*)

- organisé des conférences sur des sujets ayant trait au Pays Basque;

- fait naître des cours de langue basque, subventionnés par la municipalité, réunissant dans les écoles libres, 80 filles et 100 garçons;

- et aussi mis sur pied des cours de basque hebdomadaires à *Gure Etchea* donnés par une *Begirale*.

Sur le plan de la défense de l’euskara, *Begiraleak* propose sa collaboration à *Eskualzaleen Biltzarra*: cette proposition est acceptée et le 22 mars 1936 une réunion a lieu au Musée Basque à l’initiative de Louis Dassance, Président d’*Eskualzaleen Biltzarra* sur le thème: “ Ce que peuvent les jeunes filles pour le maintien du basque ”; une vingtaine de localités du Pays Basque sont représentées par plusieurs déléguées.

En 1936, Madeleine de Jauréguiberry a pris soin aussi de présenter son mouvement au nouvel évêque de Bayonne, Mgr Houbaut à l’occasion du nouvel an⁵.

2.1. Mais qu’est ce qu’être *begirale*?

Les jeunes femmes basques membres de *Begiraleak* se veulent actives et dynamiques et certainement pas passivistes et conservatrices; ce mouvement ne participe-t-il pas au renouveau du Pays Basque dans les années 1930?

Selon *Aintzina*: “ Etre “*begirale*”, c’est être continuellement à l’affût des nouveautés utiles pour les adopter en les adaptant à notre génie basque...”

Nous ne sommes pas des conservatrices, nous sommes des amies de l’action basque. Nous n’avons aucune envie de tenir salon et de faire de la poésie creuse. Notre idéal est de pousser la femme dans la réalité régionale...

5. “Chez les Begirale”, *Aintzina*, n° 16, janvier 1936.

Par contre, nous sommes jeunes: et la jeunesse, quoiqu'on dise, c'est l'heure de la joie, de l'entrain, des initiatives hardies. Et c'est pourquoi, on ne gémit pas chez les Begirale; on vit, on chante, on danse, au milieu des travaux"⁶

Les groupes locaux de *Begirale* qui doivent avoir tous une grande indépendance sont invités à installer un local appelé *Gure Etchea*; c'est l'essentiel sur bien des plans:

"Ces Gure Etchea auront tout de suite beaucoup de succès. La jeunesse est un peu partout désemparée, livrée à elle-même, ne sachant que faire ni où aller les jours de fête; l'idée d'avoir un local à elle la séduit immédiatement; une fois installée pour se distraire, la suite du programme suivra tout naturellement".

Madeleine de Jauréguiberry n'oublie pas pour autant que les *Begiraleak* se situent dans la mouvance eskualerriste, (au même titre que le groupe de jeunes montagnards *Menditarak*): elles se doivent donc d'aider financièrement *Aintzina*:

Elle écrit à l'abbé Lafitte: *"Pour aider à boucler le budget de Aintzina je vais vous proposer une chose. Je vais suggérer à tous les Gure Etchea et je commencerai par celui de Tardets de prélever le dixième de toutes les recettes des fêtes pour aider Aintzina qui sera leur trait d'union en somme"*⁷.

Elle structure les *Begirale*:

En Septembre ou Octobre 1934, Madeleine de Jauréguiberry envoie à l'abbé Lafitte un *"brouillon de statuts"*, ajoutant:

"Vous me direz ce que vous en pensez. Je me suis un peu inspirée du règlement des Emakume..."

Ces statuts, rédigés par Madeleine de Jauréguiberry, tiennent compte des conversations préliminaires aussi bien avec l'abbé Lafitte qu'avec certaines femmes de Saint-Jean-de-Luz. Il est intéressant d'en donner lecture:

Statuts de Gure Etchea

"Art. I – Sous le nom de Begiraleak, il s'est formé un groupement féminin régionaliste basque qui a pour but de défendre le patrimoine spirituel légué par nos ancêtres: la foi, la langue, les traditions.

6. Henriette, "Begiraleak le petit mot," *Aintzina*, n° 21, juin 1936.

7. Lettre de Madeleine de Jauréguiberry à l'abbé Lafitte, sans date, (Septembre-Octobre 1934) (Archives Pierre Lafitte).

Art. II – Pour en faire partie, il faut être basquaise ou sympathisante.

Art. III – Entre membres, les relations devront être à base d'égalité et de solidarité propre à notre race.

Art. IV – Dans toute localité, dès que possible, un siège sera fondé qui s'appellera "Gure Etchea". Là se réunira la jeunesse pour se distraire, s'entraider, s'entraider.

Art. V – Chaque Gure Etchea aura à sa tête une présidente, deux Vice-Présidentes, deux secrétaires, deux trésoriers selon l'importance de la localité.

Art. VI – La cotisation de chaque membre actif est fixée à 1 F par mois.

Art. VII – Les personnes mariées seront admises comme membres honoraires; leur cotisation sera de 10 F par an.

Notons que les membres actifs sont les célibataires et que les femmes mariées sont ou deviennent membres honoraires.

Art. VIII – Cette organisation ne va à l'encontre d'aucune déjà existante (patronage ou autre); elle vient pour les renforcer ou les grouper selon les circonstances.

Art. IX – Tenant compte du caractère indépendant basque ennemi de toute réglementation trop uniforme, la plus grande initiative sera laissée à chaque groupement; néanmoins, ils resteront en étroite collaboration entre eux.

Art. X – Un comité central avec Secrétariat Général aura pour mission de coordonner l'action de tous les groupements du Pays Basque.

Art. XI – Ce comité communiquera les lignes directives en même temps que les progrès et travaux réalisés par la voie du journal AINIZINA".

Ce projet de statuts correspond en tous points à la description que l'abbé Lafitte donne du mouvement *Begiraleak* en Février 1935: organisation souple et indépendance de chaque groupe local; l'organisme central est un secrétariat général composé d'un ou de deux membres de toutes les localités importantes du Pays Basque et qui aura pour mission de coordonner toutes les initiatives particulières, "mais non d'imposer les siennes"; le but à atteindre est le même pour tous "mais les moyens pour y arriver peuvent différer pour chacun."⁸

8. Augusta Laralde, "Begiraleak. Un petit mot", *Aintzina*, n° 5, Février 1935.

Autre principe proclamé par Madeleine de Jauréguiberry, la parfaite égalité entre tous les groupes locaux, ce qui aura d'après elle l'heureuse conséquence que "*Les snobs et les orgueilleuses*" s'élimineront d'elles-mêmes.

2.2. Le travail réalisé

Si on considère la mission assignée aux *Begiraleak*, on s'aperçoit qu'elle est centrée sur la culture (langue basque, culture, traditions) et que l'action politique traditionnelle est laissée aux hommes. Mais est-ce réellement surprenant dans la société d'avant la seconde guerre mondiale, à une époque où les femmes sont encore dans l'Hexagone privées de suffrage?⁹

De même, si les femmes irlandaises citées plus haut avaient évoqué la possibilité de former des bataillons et de porter les armes, leur rôle était surtout d'appuyer le combat de leurs hommes, en sortant de leur sphère familiale mais en gardant toujours le rôle traditionnel de soigner, assister et nourrir.

Dans le monde ouvrier de l'époque aussi, le rôle attribué aux hommes et aux femmes restait axé sur la même séparation.

Quant à aujourd'hui.....bien des progrès restent à faire.

Il n'en reste pas moins que *Begiraleak* réalise dans les années 1934 - 1937, un gros travail. Des groupes se constituent (on retrouvera d'ailleurs plusieurs anciennes *Begirale* bien plus tard dans l'action basque). En Mai 1936, il est question de 12 responsables (correspondant la plupart du temps à des groupes locaux), le mois suivant, de 20; enfin en Mars 1937, on dénombre 31 responsables.

Si on examine la liste des communes où sont présentes des *Begirale* en mars 1937, on dénombre:

- 15 communes en Labourd: Bayonne, Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Urrugne, Larressore, Cambo, Hasparren, Espelette, Ustaritz, Ciboure, Guétary, Arcangues, Bardos, Hendaye.

9. Certaines jeunes femmes basques en Pays Basque Nord connaissaient l'existence de l'organisation nationaliste *Emakume Abertzale Batza*; Jean-Pierre Uricamiet écrit en effet à Eugène Goyheneche: "Ma sœur voudrait avoir l'adresse de cette magnifique revue illustrée du nationalisme basque que tu m'avais prêtée à Saint-Louis. Elle m'a chargé de vous dire, que vous devriez songer aussi aux jeunes filles et que les espagnols savent fort bien travailler de ce côté et ma foi avec succès" (Lettre de Jean-Pierre Uricamiet à Eugène Goyheneche, non datée [14 septembre 1933] (Archives Eugène Goyheneche).

La personnalité et l'œuvre d'une autre fondatrice de *Begiraleak* en 1935, Elise Arramendy de Saint-Jean-de-Luz mériteraient d'être mieux connues. Voir Iratzeder, "Donibaneko Begiralea", *Otoizlari*, n°66, 1972, Ekaina et Pierre Gil-Henri Etchevers, *Présentation et historique du groupe Begiraleak*, 50 urte 1935-1985, Donibane-Lohitzun.

- 8 communes en Basse-Navarre: Les Aldudes, Masparraute, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Palais, Baigorri, Saint-Jean-le-Vieux, Orègue et Lantabat.

- 8 communes en Soule: Mauléon, Tardets, Aroue, Alos, Licq, Trois-Villes, Abense de Haut et Alçabehety .

soit sur l'ensemble du Pays basque, 31 communes où sont présentes les *begirale*.

En 1975, à l'occasion de l'Année Internationale de la Femme, Madeleine de Jauréguiberry sera nommée membre d'Honneur de l'Académie de la Langue Basque *Euskaltzaindia* et reçue à ce titre à la Diputación à Saint-Sébastien¹⁰.

En même temps qu'elle, deux guipuzcoanes auteurs de très nombreux ouvrages sur la culture basque étaient également honorées: Juliana Azpeitia et Robustiana Múgica, «Tene», toutes deux nées en 1888, avaient donc 87 ans. Madeleine de Jauréguiberry en avait 91! Il était temps! L'Année Internationale de la Femme aura servi à quelque chose en Pays Basque.

Madeleine de Jauréguiberry a ouvert une voie par son action inlassable. Elle se reconnaîtrait peut-être dans toutes ces *begirale* d'aujourd'hui qui se battent au quotidien pour cette langue et cette culture. Elles réalisent un travail de fond et peu d'entre elles apparaissent au grand jour; elles ont toutes la langue et la culture basque au cœur. Rendre hommage à Madeleine de Jauréguiberry, c'est leur rendre hommage aussi.

10. "Madeleine de Jauréguiberry à l'Académie Basque", *Le Miroir de la Soule*, n° 481, 5 juillet 1975.